

# SOCIETE DE LA GRANDE SALLE DE SAVUIT

## Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du vendredi 4 février 2022 à La Grande Salle de Savuit

L'assemblée a été convoquée en bonne et due forme, avec la demande que les personnes inscrites soient munies d'un pass Covid sous la forme 2G minimum, et respectent les prescriptions sanitaires. Elle est ouverte à 19.00 h par Yves Leumann, président, qui souhaite une cordiale bienvenue aux membres présents ainsi qu'à Alain Amy, représentant la Municipalité de Lutry. Il appelle à la fonction de secrétaire ad'hoc Marie-Claire Vannod, membre adjoint du comité.

**Présents :** Hors comité – Alain Amy, Etienne Grobéty, Francine Fürbringer, Jean-Paul Vader, Christiane Lecoq, Sylviane Hugli, Janine Gay, Jean-Daniel Meier, Béatrice Meier, Ludovic Aguet, Catherine Aguet, Jean-Claude Buache, Micheline Buache, Catherine Huber, Michèle Decastel, Frédéric Guex, Christophe Chevalley, Michèle Jomini, Lucie Chevalley, Daniela Antille, Elisabeth Margon, Marianne Fabbiani, Yvan Fabbiani, Roger Colliard, Béatrice Colliard, Nicole Dentan Grange, Pascal Grange, Armand Rod, Francine Binggeli, Christian Daubigny, Françoise Christinat  
Comité – Yves Leumann, Nathalie Daubigny, Marie-Claire Vannod, Grégoire Nappey

**Excusés :** Bernard Gabriel, Pierre Blanc, Michel Campiche, André Marguerat, Noëlle Vannod, Méta Mordasini, Mathieu Vannod, Marguerite Pittet, Véronique Pittet, Raymond Aguet, Robin Schlaepi, Danielle Bally, Robert Cornuz, Eliane Durrer, Raymond Fontannaz, Pierre-André Antille, Janine Détraz, Samuel Sommer, Pierre Dentan, Lisette Dentan, Heinz Lüthi, Marie-Claire Maire, Claude Mingard, Isabelle Leumann, Jean-Daniel Lecoultre, Dominique Bader, Franziska Bader, Charles Giroud, Gisèle Baatard, Angelina Casadei, Armand Rod,

**Démissions :** Raymonde Colliard, Jean-Robert Meylan, François Brönnimann,

**Admissions :** Hélène Grange

**Décès :** Il est fait mémoire de Mme Arlette Pichard en observant une minute de silence.

### Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2021
2. Rapport du président
3. Rapport et présentation des comptes par la caissière
4. Rapport de la Commission des vérificateurs des comptes
5. Nomination de la nouvelle Commission de vérification des comptes
6. Démissions et élection du comité
7. Cotisations
8. Communications et propositions du comité
9. Propositions individuelles et divers

## **1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2021**

Le procès-verbal de cette assemblée tenue par correspondance ayant été mis à disposition sur le site et envoyé aux personnes en ayant fait la demande, il n'en est pas fait lecture. Il ne suscite aucune remarque ; il est par conséquent adopté à l'unanimité des membres présents.

## **2. Rapport du président**

Yves Leumann adresse ses vifs remerciements aux membres du comité pour leur dévouement et le travail accompli tout au long de l'année, ainsi qu'aux personnes accomplissant un certain nombre de tâches, parmi lesquelles Nicole Dentan-Grange pour les visites relatives aux locations et autres contrôles, et Nathalie Daubigny pour les nettoyages et le contrôle des locaux qu'elle assume bénévolement, d'où limitation des coûts : elles sont chaleureusement applaudies.

Le comité s'est réuni à trois reprises pour gérer les affaires courantes. A relever que malgré la pandémie, quelques soirées « pizzas » ont pu avoir lieu. Le site internet est tenu à jour. Le Théâtre de l'Echalas a renoncé à sa location. Des cours ont régulièrement lieu en nos locaux.

Une reprise de plus d'activités est vivement espérée.

## **3. Rapport et présentation de comptes par la caissière**

Bien que n'étant plus membre du comité, Catherine Aguet-Motta a continué à tenir les comptes, qui présentent un bénéfice de CHF 7'649.25. Le total du Bilan se monte à CHF 312'084.13. De vifs remerciements sont adressés à Catherine pour le travail accompli et sa disponibilité.

## **4. Rapport de la Commission des vérificateurs des comptes**

Jean-Claude Buache et Jean-Daniel Gay ont procédé à la vérification des comptes ce 4 février 2022 et constaté qu'ils sont correctement tenus. Il est demandé à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge à Catherine Aguet-Motta, aux vérificateurs et au comité. Acceptation des comptes présentés et décharge sont données à l'unanimité des membres présents.

## **5. Nomination de la nouvelle Commission de vérification des comptes**

Jean-Daniel Gay, Béatrice Colliard et Roger Colliard, sont élus par acclamation ; Jean-Daniel Gay sera rapporteur, Béatrice Colliard membre et Roger Colliard suppléant.

## **6. Démission et élection du comité**

Aucune démission n'a été annoncée ; il est relevé que Grégoire Nappey n'a pas fonctionné dès le début, et qu'un(e) secrétaire et un(e) caissier(ère) doivent être nommés, en conformité avec nos statuts, qui stipulent, à l'article 14 « Le comité est formé de sept membres, nommés pour un an, rééligibles. Quatre membres au moins doivent être domiciliés dans le village de Savuit. Tout membre du comité doit avoir l'exercice des droits civils. Le comité se compose de : un président, un vice-président, un secrétaire, un caissier et trois membres adjoints. ». Le mode d'élection selon les statuts (article 13, lettre a) doit se faire au bulletin secret ; par mesure de simplification, la proposition de le faire à main levée est acceptée par l'assemblée. Sont élus par acclamation, à l'unanimité :

<b>Président :</b>	Yves Leumann	<b>Membre adjoint :</b>	Nathalie Daubigny
<b>Vice-président :</b>	Grégoire Nappey	<b>Membre adjoint :</b>	Marie-Claire Vannod
<b>Secrétaire :</b>	Françoise Christinat	<b>Membre adjoint :</b>	Charlotte Müller Perrier
<b>Caissier :</b>	Christian Daubigny	<b>Membre adjoint :</b>	Hélène Grange

## 7. Cotisations

Il est rappelé que le montant de la cotisation annuelle est fixé à CHF 40.00. Elle est reconduite à l'unanimité.

## 8. Communications et propositions du comité

- Remplacement du repas suivant l'Assemblée générale par un repas de soutien avec tombola
- Travaux du Bâtiment de la Balance – Ils commenceront début avril. Une commission est nommée : Charlotte Müller Perrier sera notre représentante auprès des Autorités, alors que Jean-Daniel Gay et André Chevalley suivront le déroulement des travaux et seront à l'écoute. Le four à pizzas sera déplacé sur le terrain mis à disposition par la Commune de Lutry, avec son accord. Nicole Dentan-Grange propose de mettre des chaînes pour préserver les places de parc à côté de notre bâtiment. Frédéric Guex informe qu'une palissade sera posée.
- Faire de la publicité pour la Grande Salle de Savuit – Par affiches et article dans l'Echomunal. Nicole Dentan-Grange propose de faire une manifestation au village le 25 juin prochain à midi ; il est relevé que La Folle Semaine a lieu du 22 au 25 juin... Grégoire Nappey remarque que la Grande Salle de Savuit aura 90 ans, il faut profiter de cette opportunité pour en parler, faire un historique.
- Adaptation des prix des locations – Christian Daubigny propose de compter CHF 30.00 pour les nettoyages. Proposition adoptée à l'unanimité moins un avis contraire. Le Règlement relatif à l'utilisation de la Grande Salle devra éventuellement être revu.
- Proposition d'établir une liste des vigneronns du village
- Roger Colliard adresse ses remerciements au comité pour son travail

La parole n'étant plus demandée, Yves Leumann clôt l'assemblée à 20.15 h, et invite chacune et chacun à partager le verre de l'amitié.

La Secrétaire ad'hoc :

Marie-Claire Vannod

Le Président :



Yves Leumann